

Cote du document: EB 2010/101/R.52  
Point de l'ordre du jour: 22  
Date: 14 décembre 2010  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## Programme des activités de la trente-quatrième session du Conseil des Gouverneurs

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Paolo Ciocca**  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: [p.ciocca@ifad.org](mailto:p.ciocca@ifad.org)

#### Transmission des documents:

**Liam F. Chicca**  
Fonctionnaire responsable des  
organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2462  
courriel: [l.chicca@ifad.org](mailto:l.chicca@ifad.org)

Conseil d'administration — Cent unième session  
Rome, 14-16 décembre 2010

---

Pour: **Information**

## Programme des activités de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs

1. L'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs prévoit que le Président du Fonds établit, avec l'approbation du Conseil d'administration, un ordre du jour provisoire pour chaque session du Conseil des gouverneurs. En conséquence, l'ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, qui se tiendra les 19 et 20 février 2010, a été examiné et approuvé par le Conseil d'administration à sa centième session, en septembre 2010, et il est communiqué au Conseil, pour information, en annexe au présent document.
2. Faisant suite à la demande formulée par le Conseil à ladite session, des renseignements sur les activités prévues pour la prochaine session du Conseil des gouverneurs sont également fournis ci-après.
3. À la quatre-vingt-dix-septième session du Conseil d'administration, les représentants ont été invités à noter que la direction du Fonds avait entrepris de remanier l'organisation du Conseil des gouverneurs afin d'axer celui-ci sur une discussion thématique. La structure de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs a été modifiée en conséquence, et cette session s'est avérée plus interactive, plus riche et plus productive.
4. La trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, qui se tiendra en février 2011, adoptera la même structure.
5. Les Nations Unies ont proclamé l'année commençant le 12 août 2010 Année internationale de la jeunesse. Durant cette période, les institutions des Nations Unies sont invitées à organiser des activités axées sur des thèmes en rapport avec la jeunesse et sur le rôle des jeunes dans le développement. La jeunesse est également mentionnée dans le premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD 1) qui vise à réduire l'extrême pauvreté et la faim et à assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif. Nous ne devons pas passer à côté de cette occasion d'associer la jeune génération d'aujourd'hui à des initiatives visant à développer le secteur de la petite agriculture en encourageant les petites exploitations agricoles, en tant qu'acteurs du secteur agroalimentaire faisant appel à des technologies nouvelles et à des méthodes agricoles modernes.
6. Compte tenu de ces éléments, le thème de la discussion plénière interactive proposée est le suivant: "Nourrir les générations futures – jeunes ruraux d'aujourd'hui, agriculteurs productifs et prospères de demain". Trois grands thèmes transversaux d'importance majeure pour les générations futures ont été retenus:
  - a) Les jeunes sont les dirigeants, les entrepreneurs et les agriculteurs de demain, et c'est à eux qu'il reviendra de créer des centres ruraux dynamiques et de répondre aux besoins pour assurer la sécurité alimentaire.
  - b) Il faut mettre en place des politiques et des programmes ciblant spécifiquement les jeunes en milieu rural de manière à leur offrir des emplois décents en modernisant le secteur de la petite agriculture et en offrant des alternatives à l'agriculture de subsistance, sous forme de cultures très rentables, de programmes de commercialisation et moyennant la revalorisation du positionnement au sein des filières et le développement de l'agriculture sous contrat.
  - c) Mettre les jeunes du monde rural en mesure de créer des petites ou moyennes entreprises dans le secteur agroalimentaire recèle des avantages potentiels considérables s'agissant de nourrir une population mondiale en augmentation, de créer de la croissance économique en milieu rural et de

donner à des femmes et des hommes vulnérables la possibilité d'utiliser leurs talents pour sortir de la pauvreté grâce à leur travail.

7. Dans ce contexte, la discussion sera l'occasion d'évoquer certains des grands problèmes auxquels la jeunesse du monde rural et la petite agriculture sont confrontées et d'analyser comment le FIDA doit s'y prendre pour contribuer le plus efficacement possible à améliorer la vie des jeunes ruraux. Le FIDA porte une attention particulière aux populations rurales pauvres (et à leur capacité potentielle de nourrir la planète et de jouer un rôle moteur dans le développement rural) ainsi qu'à la petite agriculture en tant qu'activité rentable du secteur agroalimentaire et, de concert avec ses partenaires à l'échelle internationale, nationale et locale, il souhaiterait voir cette dimension figurer au premier plan des priorités de développement.
8. À ce sujet, une concertation interactive animée par des personnalités de premier plan qui ont une influence sur les priorités de l'action mondiale en faveur du développement sera organisée durant la séance plénière du Conseil des gouverneurs. Un certain nombre de personnalités éminentes ont été invitées à prendre part aux discussions, et des contacts ont été pris avec les organismes et services auxquels elles appartiennent afin de confirmer leur participation. Une journaliste de télévision connue dans le monde entier jouera le rôle de modératrice de cette table ronde. Le Secrétariat du FIDA transmettra au Conseil d'administration de nouvelles informations actualisées sur cette question durant la session. Les États membres du FIDA seront tenus informés grâce à des mises à jour régulières du site web du FIDA.
9. Le second jour du Conseil des gouverneurs, un certain nombre de manifestations se dérouleront en parallèle ou successivement. Il s'agira de débats interactifs axés sur le grand thème retenu, qui seront l'occasion d'analyser un certain nombre d'initiatives, démarches, défis et perspectives à l'échelle régionale. Il s'agira de faire apparaître les domaines de complémentarité et les synergies de manière à s'en inspirer dans la perspective de nouvelles opérations axées sur la jeunesse en milieu rural. Les quatre débats régionaux mettront en avant les meilleures pratiques et les enseignements qui peuvent servir à encourager l'investissement en faveur des jeunes dans le secteur agroalimentaire ainsi que la formation professionnelle et les microentreprises des jeunes ruraux.
10. En l'état, les activités prévues sont les suivantes:
  - a) Asie et Pacifique: "Travailler avec les jeunes ruraux en Asie: défis et perspectives" (il sera plus particulièrement question de la participation des jeunes aux activités de développement en milieu rural dans la région Asie et Pacifique, en s'appuyant spécifiquement sur l'exemple de projets réalisés dans cette région avec le concours du FIDA);
  - b) Afrique subsaharienne: "Jeunes ruraux: investir aujourd'hui pour des lendemains meilleurs" (il sera plus particulièrement question de la promotion des petites exploitations du secteur agroalimentaire et la formation professionnelle des jeunes en milieu rural, afin de sécuriser les moyens d'existence de la nouvelle génération au sein des économies rurales d'Afrique subsaharienne);
  - c) Amérique latine et Caraïbes: "Soutien aux microentreprises des jeunes ruraux"; (il sera plus particulièrement question d'élargir la perspective du FIDA et de jeter les bases de pratiques innovantes qui seront nécessaires pour financer les microentreprises des jeunes ruraux et appuyer les pratiques agricoles dans la région Amérique latine et Caraïbes et à travers le monde);
  - d) Proche-Orient et Afrique du Nord et Europe orientale: "Jeunes ruraux: investir aujourd'hui pour des lendemains meilleurs" (il sera plus particulièrement question de la promotion des petites exploitations du

secteur agroalimentaire et la formation professionnelle des jeunes en milieu rural, afin de sécuriser les moyens d'existence de la nouvelle génération au sein des économies rurales de ces régions)

11. Les directeurs et les cadres des divisions du FIDA assisteront les groupes et présenteront les thèmes. Les délégations nationales auront la possibilité d'assister aux activités de leur choix et, pour favoriser l'interaction, les membres d'une même délégation pourront participer à des discussions de groupe différentes. Des journalistes accrédités seront également invités à assister à ces débats.
12. Un programme provisoire des activités est présenté ci-après, accompagné du projet de calendrier de travail proposé. Il couvre les points officiels inscrits à l'ordre du jour provisoire soumis au Conseil des gouverneurs ainsi que les tables rondes et les événements parallèles. Ce calendrier a été élaboré de manière à laisser suffisamment de temps pour traiter l'ordre du jour officiel tout en multipliant les possibilités de concertation interactive sur des thèmes essentiels en rapport avec les activités du Fonds. Il convient de le considérer comme un document évolutif susceptible d'être modifié à mesure que les participants confirment leur présence.
13. La première session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA aura lieu le lundi 21 février; les États membres qui y participent, sur la base des délibérations du Conseil des gouverneurs, recevront toutes les informations voulues.

## Programme provisoire des activités<sup>1</sup>

### Samedi 19 février 2011

#### Matin

#### 9 heures à 13 h 30

9 heures à 11 h 30

Cérémonie d'ouverture

11 h 30 à 13 h 30

Les points de l'ordre du jour suivants devraient être traités dans la matinée: ouverture de la session, adoption de l'ordre du jour, demande d'admission en qualité de membre non originaire et rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA. Le Conseil disposera peut-être de suffisamment de temps pour traiter de la révision du Règlement financier du FIDA et de la synthèse des délibérations de l'atelier établissant le Forum des peuples autochtones au FIDA.

#### Après-midi

#### 15 heures à 19 heures

15 heures à 17 h 30

**Concertation interactive sur le thème du Conseil des gouverneurs:** "Nourrir les générations futures – jeunes ruraux d'aujourd'hui, agriculteurs productifs et prospères de demain". Les intervenants seront deux ou trois orateurs invités et de deux ou trois chefs de délégation. Chacun d'eux fera un exposé de cinq minutes, qui sera suivi d'un débat.

17 h 30 à 19 heures

Autres points inscrits à l'ordre du jour, y compris des déclarations générales

19 heures

Réception pour tous les délégués

### Dimanche 20 février 2011

#### Matin

#### 9 heures à 13 heures

9 heures à 11 heures

Deux événements parallèles seront organisés sur des thèmes spécifiques.

11 heures à 13 heures

Deux événements parallèles seront organisés sur des thèmes spécifiques.

Les quatre événements seront le cas échéant présidés par des ministres ou de hauts représentants des régions concernées et, si possible, y participeront des invités au Conseil des gouverneurs, des chefs de délégation et le personnel du FIDA concerné.

13 heures à 13 h 20

Suite et fin de l'examen des points de l'ordre du jour, y compris les déclarations générales

13 h 20 à 13 h 30

Clôture de la session

<sup>1</sup> Le programme définitif des activités sera mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres.

**Lundi 21 février 2010**

Première session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Pour les États membres qui prennent part à la Consultation sur la reconstitution des ressources du Fonds.

## **Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs**

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande d'admission en qualité de membre non originaire
4. Déclaration du Président du FIDA
5. Déclarations générales
6. Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
7. Neuvième reconstitution des ressources du FIDA
8. États financiers consolidés du FIDA pour 2009
9. Révision du Règlement financier du FIDA
10. Budgets administratif et d'investissement du FIDA et budget de son Bureau de l'évaluation pour 2011
11. Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010
12. Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts
13. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
14. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
15. Émoluments du Président
16. Questions diverses

## Annotations

### 1. **Ouverture de la session**

La trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs se tiendra le samedi 19 et le dimanche 20 février 2011.

### 2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour provisoire, préparé par le Président et approuvé par le Conseil d'administration conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, figure dans le présent document (GC 34/L.1).

### 3. **Demande d'admission en qualité de membre non originaire**

Le Conseil d'administration a examiné la demande d'admission en qualité de membre non originaire du FIDA présentée par la République d'Ouzbékistan. La recommandation du Conseil d'administration à cet égard figurera dans le document GC 34/L.2, accompagnée d'un projet de résolution.

### 4. **Déclaration du Président du FIDA**

M. Kanayo F. Nwanze fera une déclaration à l'occasion du Conseil des gouverneurs.

### 5. **Déclarations générales**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les gouverneurs sont invités à faire des déclarations générales et à formuler, le cas échéant, des observations concernant d'autres questions inscrites à l'ordre du jour.

### 6. **Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA**

Le document GC 34/L.3 présentera un rapport de situation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA.

### 7. **Neuvième reconstitution des ressources du FIDA**

Aux termes de l'article 4, section 3, de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le Fonds dispose sont suffisantes afin d'assurer la continuité des opérations du Fonds. Le document GC 34/L.4 sera présenté au Conseil des gouverneurs pour faciliter l'examen des futurs besoins en ressources du Fonds; il contiendra un projet de résolution sur le lancement de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA.

### 8. **États financiers consolidés du FIDA pour 2009**

Conformément à l'article XII du Règlement financier du FIDA et à la section 9 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, le Conseil des gouverneurs sera invité à examiner le document GC 34/L.5, qui contient les états financiers consolidés du FIDA pour 2009 et le rapport du Commissaire aux comptes. Lors de sa quatre-vingt-dix-neuvième session, en avril 2010, le Conseil d'administration a examiné les états financiers et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.

### 9. **Révision du Règlement financier du FIDA**

Le document GC 34/L.6 présentera les révisions qu'il est proposé d'apporter au Règlement financier du FIDA en vue d'intégrer le mécanisme de financement du développement des programmes dans le budget administratif en 2010, telles que recommandées par le Conseil d'administration aux fins d'approbation par le Conseil des gouverneurs.

### 10. **Budgets administratif et d'investissement du FIDA et budget de son Bureau de l'évaluation pour 2011**

Le document GC 34/L.7 présentera les budgets du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2011, tels que recommandés par le Conseil d'administration pour approbation, accompagnés d'un projet de résolution y relatif.

11. **Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010**

Lorsqu'il a adopté la résolution 156/XXXII en février 2009, le Conseil des gouverneurs a approuvé la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pendant une période de deux ans couvrant les exercices financiers 2009 et 2010. Conformément à la demande du Conseil, le document GC 34/L.8 contiendra le rapport final sur les dépenses engagées au titre du programme de départ volontaire.
12. **Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts**

Conformément à la résolution 158/XXXIII sur la révision des Principes et critères en matière de prêts, le Conseil d'administration présentera à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs une version révisée des Principes et critères en matière de prêts, qui tiendra compte de tous les faits nouveaux survenus depuis leur dernière révision en 1998 et énoncera de manière concise et claire les principes et critères généraux applicables au financement accordé par le Fonds. Cette version révisée sera présentée dans le document GC 34/L.9.
13. **Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance**

Le huitième rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance au FIDA, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2003, sera présenté au Conseil, pour information, dans le document GC 34/L.10.
14. **Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification**

À sa vingt et unième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a approuvé la décision par laquelle le Fonds a été choisi pour accueillir le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Le document GC 34/L.11 rendra compte des opérations du Mécanisme mondial en 2010.
15. **Émoluments du Président**

Sur la recommandation du Conseil d'administration, le Conseil des gouverneurs devrait rétablir le Comité des émoluments en février 2011, afin d'apporter de nouveaux éclaircissements sur les directives relatives aux émoluments du Président. Le Comité des émoluments du Président fera rapport au Conseil des gouverneurs à sa trente-cinquième session en février 2012. À cet égard, un projet de résolution sera présenté au Conseil, pour examen, dans le document GC 34/L.12.
16. **Questions diverses**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil des gouverneurs examinera toute autre question non inscrite à l'ordre du jour provisoire qui pourrait être proposée par des membres du Conseil et/ou par le Secrétariat.